



Communiqué de presse

Déplacement et modernisation de la gare de Châtel-St-Denis

La nouvelle équation ferroviaire est résolue

Les bases pour le déplacement de la gare de Châtel-St-Denis sont désormais posées. Les Transports publics fribourgeois (TPF) ont effectué toutes les démarches en vue de l'acquisition des terrains nécessaires au développement du projet. L'emprise ferroviaire et la géométrie des voies, tout comme l'emplacement des quais ont été arrêtés de manière définitive. La nouvelle gare qui devrait voir le jour à l'horizon 2017 est devisée à 20 millions de francs. Les prochaines étapes vont maintenant s'atteler à redessiner les axes de mobilité et à planifier le développement urbanistique du secteur en collaboration étroite avec la commune de Châtel-St-Denis.

Dans un peu moins de 4 ans, la Commune de Châtel-St-Denis retrouvera une gare traversante sur le tracé naturel de la ligne de la voie étroite Palézieux-Bulle. L'anomalie de la gare en impasse consécutive à la désaffectation de la ligne ferroviaire Châtel-St-Denis-Vevey en 1969 sera ainsi en partie corrigée.

Les Transports publics fribourgeois ont développé un avant-projet pour une implantation de la nouvelle gare en périphérie de la localité au lieu-dit en Fossiaux. Le nouvel aménagement ferroviaire comprendra des quais de 120 mètres de long qui répondront aux normes de la Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand). La signalisation, les équipements et les installations de sécurité seront totalement revus et modernisés. Devisée à 20 millions de francs, la nouvelle gare est financée par la convention quadriennale 2013-2016 sur les infrastructures ferroviaires qui lie l'entreprise à la Confédération et au canton de Fribourg.

L'implantation de la nouvelle gare est planifiée sur des terrains qui appartiennent aux TPF. La modification du tracé et l'adaptation de la ligne nécessitent quelques emprises sur des terrains privés. Des négociations sont en cours avec les propriétaires concernés, mais la faisabilité du projet est en l'état d'ores et déjà assurée. Cette réalisation permettra une montée en puissance du RER Sud sur la voie étroite, avec l'instauration d'une cadence intégrale à la demi-heure entre Palézieux et Bulle.

Etroite collaboration avec la commune

Le projet des TPF va considérablement modifier l'aménagement urbanistique de la commune. Les flux de circulation devront également être revus. Depuis de nombreux mois, l'entreprise travaille en étroite collaboration avec le Conseil communal et le service technique de Châtel-St-Denis afin de garantir la cohérence de tous les paramètres de cette profonde mutation.

Si la partie ferroviaire est aujourd'hui fixée et peut être publiquement dévoilée, l'ensemble de l'organisation le sera dans les mois à venir. Le calendrier prévisionnel prévoit la remise d'études de mobilité pour septembre et le lancement d'un mandat d'études parallèles (MEP) pour le mois de novembre 2013, avec un résultat final prévu pour l'automne 2014.

Châtel-St-Denis et Fribourg, le 10 juillet 2013.